



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 10.08.2023

Numéro de publication: HR02-1005814311

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Tiffany & Co. Swiss Watches Sagl, Chiasso, nouveau Tiffany & Co. Swiss Watches Sàrl, Meyrin

Tiffany & Co. Swiss Watches Sàrl
Rue du Bois-du-Lan 7
1217 Meyrin

Jusqu'ici

Tiffany & Co. Swiss Watches Sagl

Translation(Tiffany & Co. Swiss Watches GmbH) (Tiffany & Co. Swiss Watches Sàrl)

Tiffany & Co. Swiss Watches Sagl, précédemment à Chiasso, CHE-186.267.649 (FOSC du 04.01.2023, p. 0/1005644006). Nouveau siège: Meyrin, Rue du Bois-du-Lan 7, 1217 Meyrin. Nouvelle raison sociale: Tiffany & Co. Swiss Watches Sàrl. But: la conception, le développement et la commercialisation de montres, d'articles liés à des montres de luxe, de bijoux ainsi que de tous produits portant la marque Tiffany. La société peut acquérir, détenir, faire usage et transférer des brevets, des marques et du savoir-faire technique. La société peut participer à des entreprises, ouvrir des succursales et des agences et détenir des filiales en Suisse ou à l'étranger. La société peut en outre participer à toutes opérations commerciales, financières ou industrielles directement ou indirectement liées à son but ou qui peuvent contribuer à son développement. La société peut accorder à des tiers ainsi qu'à toutes sociétés affiliées, ceci y compris ses propres associés directs ou indirects ou leurs filiales détenues directement ou indirectement, des prêts ou autres financements directs ou indirects ainsi que des garanties pour les obligations desdites sociétés, y compris sous la forme de gages ou de transfert fiduciaire d'actifs ou sous toutes formes de garanties, rémunérées ou non. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Suppression de la disposition relative à la reprise de biens envisagée suite à l'abrogation de l'art. 628 aCO. Nouveaux statuts du 29.06.2023. Les pouvoirs de Ventura Antonio sont radiés. Beau Nicolas Michel André, jusqu'ici avec procuration individuelle, est maintenant gérant avec signature individuelle.

Registre journalier no 14566 du 07.08.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 2, Date: 04.01.2023

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève